RPI HUSSEREN-MITZACH

14, Grand Rue

68470 HUSSEREN

**Compte-rendu du conseil d’école**

**du 8 NOVEMBRE 2021**

Etaient présents : M. NUCCELLI maire de Husseren, M. OU SAIDENE, adjoint au maire de Husseren

M BRINGARD, maire de Mitzach

Mmes NUSSBAUM, QUERON, BRAUN, BUSCH, M.WEHRLEN, parents titulaires

Mme LACHENMAYER parent suppléant

Mmes LUKAT, EL MADIOUNI, FLEISCHER, AUBRY, DIEMUNSCH**,** adjointes

Mmes BINDER, FELBINGER aide-maternelles

Mmes GROFF et SCHRUTT, AESH

Mme DOPPLER directrice

Etaient excusées : Madame METZ Inspectrice de l’éducation nationale de la circonscription, Mmes NUNINGER, WEHRLEN parents élus, Mme GRASS adjointe

Le conseil d’école a débuté à 18 heures dans la BCD de l’école élémentaire par un tour de table.

Deux secrétaires se sont proposées: Mmes Lukat et Nussbaum

**1/ Résultats des élections et présentation du nouveau conseil d’école :**

Les élections des parents d’élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021.

Participation : 153 inscrits, 81 votants, 7 votes blancs ou nuls soit 74 suffrages exprimés

Un taux de participation de 52,94%

Ont été élus : Mmes, BRAUN, NUSSBAUM, QUERON, BUSCH , M.WEHRLEN, parents titulaires,

Mmes NUNINGER, LACHENMAYER, WEHRLEN parents suppléants

**2/ Approbation du dernier compte-rendu :**

Le compte-rendu du conseil d’école du 22 juin 2021 a été lu. Il a été approuvé par les personnes présentes.

**3/Effectifs en cours et prévisionnels :**

**A ce jour, 101 enfants sont inscrits**:

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 8 | 14 | 13 | 14 | 9 | 18 | 14 | 11 |

PS/MS de Mmes DOPPLER et EL MADIOUNI  : 16 élèves (8 + 8)

MS/GS de Mme LUKAT : 19 élèves (6 + 13)

CP/CE1 de Mme FLEISCHER : 23 élèves (14+9)

CE2/CM1 de Mmes AUBRY et GRASS : 24 élèves (10 + 14)

CE2/CM2 de Mmes DIEMUNSCH et GRASS: 19 élèves (8 + 11)

**Pour la rentrée 2022**

**Un effectif prévisionnel de 105 élèves réparti ainsi :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| 16 | 8 | 14 | 13 | 13 | 9 | 18 | 14 |

**4 /Règlement intérieur :**

Cette année aucune modification n’est prévue au règlement. Les prochaines modifications seront apportées avec la mise en place du RPIC.

Madame Doppler informe les membres du conseil d’école sur un essai de modification de l’accueil du matin et de l’après-midi à l’école élémentaire site de Husseren à compter du 8 novembre

« L’accueil du matin et de l’après-midi à l'école élémentaire (site de Husseren) a lieu dans les salles de classes à compter du 8 novembre 2021.

L’accès aux salles de classe se fera par la cour, l’entrée principale sera fermée. »

**5/APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :**

En dehors des 24 h d'enseignement obligatoires, les enfants peuvent bénéficier d'une heure de soutien hebdomadaire pour pallier à une difficulté passagère d’apprentissage.

Les APC ont débuté mi- septembre. Elles ont lieu après la classe : de 15h45 à 16h45 ou de 15h45 à 16h15 à Mitzach et de 15h55 à 16h55 à Husseren. Les parents des enfants concernés sont avertis et autorisent ou non la venue de leur enfant aux APC. Afin de garantir l’efficacité de cette aide, il est demandé d’être assidu.

**6/Mairie :**

**RPIC :** il se mettra en place à la rentrée 2022. Une réunion d’échanges et d’informations a eu lieu le 19 octobre en présence de Madame l’Inspectrice. A l’issue de cette réunion un groupe de travail s’est mis en place et se réunira le 23 novembre pour travailler autour des horaires et du transport.

Monsieur Bringard est conscient que la perte d’une école est dommageable pour un village mais il veut aller de l’avant et ce montre très optimiste pour la création de ce RPIC. Un projet de micro-crèche ou de MAM (groupement d’aides maternelles) pourrait voir le jour à Mitzach dans les anciens bâtiments de l’école maternelle et il s’en réjouit.

**Travaux :** cet été la toiture du bâtiment de l’école maternelle a été refaite à neuf (charpente, gouttières, tuiles). Au mois de février les travaux d’isolation succèderont.

La peinture des sanitaires et vestiaires de la salle de classe de Madame Doppler a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint. Le réaménagement du vestiaire et sanitaire de l’autre classe est à l’étude.

**Bac à sable** : Dans le cadre du réaménagement des espaces de la cour à l’école élémentaire, les collègues demandent s’il était possible de remplacer le poulailler par un bac à sable qui pourrait être commun avec la cour de la maternelle. Monsieur Nuccelli n’y voit aucune objection.

**Port du masque aux abords de l’école** :( point des parents)

Les parents élus constatent qu’un certain nombre de parents ne porte pas le masque aux abords de l’école.

Un mail a été envoyé en ce sens par Madame Doppler puisqu’il s’agit d’un arrêté préfectoral. Monsieur le maire de Husseren propose de matérialiser la zone à partir de laquelle le masque est obligatoire.

**Sécurité sur la voie publique :**  ( point des parents) :

Les routes de Husseren étant étroites, avec une absence fréquente de trottoirs, parcourir avec des enfants le chemin de l’école peut s’avérer très dangereux.

Les chauffards sont de plus en plus nombreux à ne pas respecter les limitations de vitesse et surtout à ne pas prêter attention aux piétons, cyclistes.

A la demande des parents élus, des gilets jaunes seront mis à disposition des enfants pour les parents qui en font la demande.

Un courrier sera envoyé par Madame Doppler aux familles

**7/Sécurité : Charte de surveillance, PPMS, exercice d'évacuation :**

**Les PPMS** (risques majeurs et attentats intrusion) ont été remis à jour pour l'année scolaire. Le PPMS est le protocole à suivre en cas d'accident majeur (accident chimique, inondation...) mais aussi en cas d'intrusion ou attentats.

Mme DOPPLER a déjà remis aux deux maires les PPMS mis à jour et elle les a envoyés aux services de l’académie.

Madame Doppler explique que les collègues ont profité du tremblement de terre de début octobre pour réaliser un exercice risques majeurs « tremblement de terre » en réexpliquant aux enfants les conduites à tenir face à un séisme.

Un exercice attentat intrusion a été réalisé le lundi 18 octobre dans chaque bâtiment élémentaire du RPI. En raison de la crise sanitaire, il avait été demandé de ne pas confiner les classes. C’est donc la fuite qui a été à l’ordre du jour de cet exercice.

Rien à signaler au niveau de cet exercice un peu particulier pour les enfants qui ont l’habitude de se cacher et d’attendre silencieusement.

Par contre à l’école maternelle les enfants ont appris à se cacher et à ne pas faire de bruit.

**Sécurité incendie**

Un exercice d’évacuation a eu lieu le 27 septembre sur les 2 sites. Les enfants étaient prévenus de cet exercice. L'évacuation s'est faite très rapidement : moins d'une minute. Rien n'est à signaler en ce qui concerne les deux sites.

La directrice présente au conseil d’école le registre de sécurité comme le prévoit l’article R123.51 du code de la construction et de l’habitation.

**Une charte de surveillance** est en place sur les deux sites du RPI .Elle définit comment se déroulent la surveillance lors des récréations et accueils mais aussi les déplacements dans les couloirs.

Mme DOPPLER a expliqué les Chartes de surveillance des 3 bâtiments aux membres du Conseil. Elle rappelle que ces chartes organisent les surveillances lors des temps de récréations, accueils et déplacements. Elles ont été validées par l’Inspection**.**

Les CM2 passeront le permisvélo et un projet cycle de 6 semaines débutera au printemps.

**Sécurité dans la cour de récréation école élémentaire**  ( point des parents) :

Plusieurs parents d’élèves ont fait part aux parents élus leurs inquiétudes face au comportement dangereux de certains enfants et d’un en particulier.

Madame Doppler les rassure et explique que le nécessaire est fait pour trouver des solutions et faire en sorte que tous les élèves puissent venir à l’école en toute sécurité.

Pour apaiser les tensions, l’accueil du matin et de l’après-midi se fera à compter du 8 novembre en classe et différents espaces seront installés sur les temps de récréation pour faire découvrir aux élèves d’autres façons de vivre une récréation.

**8/Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école pour les écoles du Haut-Rhin a été élaboré en 2018 dernier avec des objectifs déterminés autour de 3 axes du projet académique :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AXE 1 :** | **DES PARCOURS D’APPRENTISSAGE POUR L’ACQUISITION DU SOCLE COMMUN** | | |  |  |
| **objectif** | Renforcer les compétences langagières aussi bien à l’oral qu’à l’écrit | Cycle 1 | Cycle 2 | | Cycle 3 |
| Action 1 | Lire et faire lire :   1. Mise en place du quart d’heure de lecture 2. Participation des classes volontaires au projet « lecture » du Réseau d’écoles | **X** | **X** | | **X** |
| Action 2 | Communiquer par écrit pour transmettre des informations à un public extérieur à l’école :   1. Participer à l’élaboration du bulletin communal classe de Mitzach 2. Correspondance scolaire 3. Se servir du blog mis en place en 2020/21 pour permettre aux enfants de partager leur vie à l'école avec l'extérieur | **X** | **X** | | **X** |
| Action 3 | Silence on écrit : pratiquer rituellement l'expression écrite et orale dans le but  :   * d'enrichir le vocabulaire * réinvestir ce vocabulaire à l'oral et à l'écrit * développer l'imaginaire * acquérir de l'autonomie dans l'acte d'écrire | **X** | **X** | | **X** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AXE 2 :** | **UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE** | |  | |  |
| **objectif** | Aménager les espaces pour favoriser les apprentissages | Cycle 1 | | Cycle 2 | Cycle 3 |
| Action 1 | Penser les espaces extérieurs de l’école | **X** | | **X** | **X** |
| Action 2 | Créer, entretenir un climat scolaire favorable : mise en place d’outils permettant aux élèves d’apprendre à communiquer entre eux avec l’adulte sans violence verbale ou physique | **X** | | **X** | **X** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AXE 3 :** | **UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS** |  | | |  |
| **objectif** | Construire une confiance en soi et dans les autres pour devenir élève | | Cycle 1 | Cycle 2 | Cycle 3 |
| Action 1 | Coopérer avec les partenaires proches et connus de l'école | | **X** | **X** | **X** |
| Action 2 | A la rencontre des émotions pour mieux vivre ensemble : travail avec une art thérapeute | | **X** | **X** | **X** |
| Action 3 | Mise en place d’ateliers d’expression corporelle , de théâtre et de chants pour permettre à certains enfants dans le champ du handicap ou en situation de difficulté scolaire de s'épanouir ( en fonction de l'évolution sanitaire) | | **X** | **X** | **X** |
| Action 4 | Participer à une mini rencontre en langue allemande | | **X** | **X** | **X** |

**9/Vie de l'école :**

Les enfants du RPI ont démarré l’année en apportant une petite contribution au « Collectif des Possibles » dans le cadre du festival « Multi prises » et les enfants de l’école maternelle ont pu assister à un spectacle équestre proposé par la compagnie « Equinote » sur le site du camping d’Urbès .

Toujours dans le cadre de ce festival, les élèves de Mitzach sont engagés dans un projet artistique avec l’élaboration d’une fresque avec un peintre local.

Une animation musicale a été proposée aux classes élémentaires par l’EMHT.

Natation : L’activité débutera le 3 janvier 2022 pour toutes les classes élémentaires

Les classes élémentaires sont inscrites à diverses animations proposées par le CPIE Hautes Vosges

Toutes les classes participeront à un exercice d'évacuation en bus organisé par le réseau d’écoles de la Thur en partenariat avec le transporteur LK Chopin

Les classes de l’école élémentaire ont commencé un cycle «  découverte de l’athlétisme «  avec l’aide précieuse de Gilles Braun.

Ski de fond : cette activité pourrait être reconduite et proposée aux élèves de CM1 CM2 si enneigement et parents disponibles et agrémentés.

Blog de l’école : il est actif depuis la rentrée et mis à jour régulièrement.

Tablettes numériques : les tablettes acquises dans le cadre du projet écoles numériques sont utilisées par les élèves de MS et GS. Mme Lukat explique leur utilisation.

**Projet association de parents** : une ébauche de projet a vu le jour en 2018/2019 mais n’a pas abouti. Une autre tentative en 2019/2020 stoppée nette par le confinement.

Mme Doppler demande aux parents nouvellement élus s’ils souhaitaient s’inscrire dans cette démarche et faire naitre le projet. Les parents vont en discuter.

**Le banc de l’amitié :**  ( point des parents)

Monsieur Wehrlen nous fait découvrir à partir de récits, de photos ce qu’est un banc de l’amitié, ou banc des copains mis en place dans plusieurs écoles pour lutter contre le harcèlement, l’isolement. Lorsqu’un enfant est triste ou se sent seul, qu’il ne trouve pas d’amis pour jouer avec lui, il va s’asseoir sur le banc. Les autres enfants savent alors qu’il a besoin d’aide et celui ou ceux qui le souhaitent viennent la lui offrir.

Toutes les personnes présentes trouvent qu’un tel banc aurait tout son sens dans notre école.

Madame Doppler évoque la journée du harcèlement du 18 novembre et la mise en place d’un banc de l’amitié s’y prêterait.

**10) Trésorerie :**

Mme DOPPLER est mandataire de la coopérative de l'école de Husseren et Mme DIEMUNSCH mandataire de la coopérative de la classe de Mitzach.

Le fonctionnement général des coopératives est expliqué. Le bilan est communiqué.

Les participations volontaires ont été demandées aux familles avant les vacances de la Toussaint

Les bilans financiers ont été envoyés à l'OCCE organisme qui gère la comptabilité des coopératives**.**

Le conseil d'école se termine à 20h15

Les secrétaires